PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE JOLIETTE MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, tenue le 29 août 2022, à 19h35, au 2391, rue Principale à Sainte-Élisabeth.

Sont présents: Marie-Claude Ayotte, conseillère, Benoit Desrochers, conseiller, Olivier Guilbert Choinière, conseiller, Pierre Coutu, conseiller, Serge Perreault, conseiller, Josée Leclair, conseillère tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Louis Bérard, maire.

Est aussi présente : Catherine Haulard, Directrice générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Louis Bérard, Maire, constate le quorum à 19h35, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2022-08-207 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE l'article 157 du code municipal permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

- 1. Ouverture et constat du quorum
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Période de questions
- 4. 1331, Rang de la Rivière Sud
- 5. Levée de l'assemblée

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Serge Perreault

D'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

2022-08-208 4. <u>1331, Rang de la Rivière Sud</u>

ATTENDU la Municipalité a reçu une offre d'Achat pour la vente de la propriété située au 1331, Rang de la Rivière Sud.

Il est proposé par Benoît Desrochers Il est résolu :

D'ACCEPTER la promesse d'achat PA-49726 au montant de 355,000\$ et aux conditions énumérées à l'offre d'achat.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

2022-08-209 9. <u>Levée de l'assemblée</u>

Il est proposé par Marie Claude Ayotte

QUE la présente séance soit levée à 19h37.

Monsieur le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité